

BAISSE DÉMOGRAPHIQUE, une opportunité historique



Dépenser pour l'école, c'est investir dans l'avenir

La chute continue de la natalité depuis 2010 a des conséquences très concrètes dans les écoles. La baisse du nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré, déjà engagée, s'accroît à un rythme inédit : 500 000 élèves de moins sont prévus d'ici 5 ans.

Face à ce recul démographique, deux choix sont possibles. Le projet initial de l'exécutif est de supprimer plusieurs milliers de postes pour faire des économies à court terme sur le dos du service public d'éducation. Pourtant, il est reconnu que le système éducatif français, particulièrement inégalitaire, a également les effectifs parmi les plus chargés d'Europe. En stoppant les suppressions de postes, la baisse démographique pourrait donc être un puissant levier pour baisser le nombre d'élèves dans les classes, mais également pour transformer l'école : améliorer le remplacement, reconstruire les RASED, rendre l'école réellement inclusive, redéployer des enseignantes et enseignants surnuméraires. Tout cela est possible.

Dans un contexte où les budgets austéritaires ne cessent de supprimer des postes dans les services publics, l'étude de l'Institut des politiques publiques publiée en juin 2025 rappelle que renforcer l'Éducation nationale n'est pas une charge, mais un investissement pour la société (lire page 3). Le temps est venu d'un vrai budget pour l'école !

PAROLES DE PE



Le petit effectif permet de ne laisser personne de côté. Tout le monde participe et s'exprime. Je peux prendre du temps avec chacun, adapter rapidement et de manière ciblée mon enseignement à leurs besoins, en particulier par la manipulation et le jeu. »

Irène, PE en classe unique dans la Drôme



Les élèves sont plus attentifs, plus motivés, plus autonomes. C'est particulièrement positif en maternelle et au CP pour la maîtrise de la langue. Le dispositif favorise la liaison GS/CP et les élèves se sentent moins angoissés, davantage en situation de réussite. On perçoit une remobilisation de l'intérêt pour l'école pour des élèves qui avaient des difficultés à s'atteler aux apprentissages. »

**Luc, directeur d'école dans la Creuse,
à propos du dispositif « Plus de maîtres
que de classes »**



En classe dédoublée, je peux réexpliquer, mettre en confiance, cerner les besoins émotionnels de chacun, identifier les grands parleurs ou ceux qui sont plus inhibés, tout cela beaucoup plus rapidement qu'avec une classe à 24 (...). J'ai pris conscience de l'importance d'observer les procédures des élèves au quotidien dans leurs travaux individuels, en petit groupe ou en collectif »

Aurélien, PE dans les Hauts-de-Seine

Moins d'élèves = plus de postes pour transformer l'école



© MILLERAND / NAJA

Réduire les effectifs : un levier contre les inégalités

Les recherches internationales montrent unanimement les bénéfices de la baisse du nombre d'élèves par classe. À condition de cibler le premier degré et de laisser aux PE la main sur leur métier.

Réduire le nombre d'élèves par classe participe de la réduction des inégalités scolaires et d'une réussite durable. C'est un consensus scientifique désormais bien établi sur lequel se fondent les projections de l'Institut des politiques publiques pour tirer profit du recul de la démographie scolaire en France (lire ci-contre). L'étude américaine STAR a montré dès les années 80 que la diminution des effectifs génère une augmentation du niveau en mathématiques et en langue nationale, plus marquée encore pour les élèves issus de milieux défavorisés et de minorités. Les effets sont cumulés à mesure que la scolarisation se poursuit dans une classe à effectif réduit où les élèves sont plus engagés et la pédagogie davantage tournée vers la prévention des difficultés. Une étude suédoise plus récente précise que les acquis scolaires solidifiés se tra-

duisent en meilleure insertion professionnelle. Par ailleurs, la réduction du nombre d'élèves par classe peut également avoir un impact favorable sur l'attractivité du métier de PE grâce à l'amélioration des conditions de travail.

Priorité au primaire

Marie Duru-Bellat, sociologue, rappelle que « tous les économistes disent que dépenser pour l'éducation est un investissement (...) particulièrement (...) si on cible la scolarité primaire (...) notamment en contextes défavorisés (...) mais sans automaticité ». « Enseigner de la même façon avec moins d'élèves ne produit rien de spectaculaire », précise la chercheuse. « Les effets positifs dépendent de l'adaptation des pratiques enseignantes à l'effectif réduit »*. Autrement dit, le bénéfice de la baisse des effectifs se concrétise

quand elle permet une transformation des pratiques pédagogiques favorisant la coopération entre élèves, le tutorat, l'organisation de conflits socio-cognitifs dans le travail en groupes restreints, l'observation des procédures des élèves pour une remédiation plus adaptée... En France, le dédoublement des classes en éducation prioritaire depuis 2017 n'a toutefois pas fait la preuve de son efficacité à réduire les inégalités scolaires**. Sans doute comme l'analyse le chercheur en sciences de l'éducation Roland Gougoux parce que « le ministère (...) a appliqué une méthode autoritaire et brutale de conduite du changement, imposant une pédagogie officielle unique (...). Une méthode qui ne marche dans aucun pays au monde »***.

* in *Fenêtres sur cours* n°507 (septembre 2025)

** Rapport de l'Assemblée nationale « sur l'impact de la politique du dédoublement et de la fermeture de classes dans l'enseignement public du premier degré » (juin 2025)

*** Médiapart (05/11/2019)

POUR UNE ÉCOLE VRAIMENT INCLUSIVE

La consultation FSU-SNUipp sur l'inclusion, recueillant plus de 67 000 réponses en mars 2025, révèle une urgence partagée par PE et AESH : l'inclusion manque de moyens et doit changer de cap. En conservant les postes, la baisse démographique doit permettre de réduire les effectifs des classes et repenser l'école : plus d'enseignant-es spécialisé-es, du « Plus de maîtres que de classes » et un travail d'équipe renforcé. Autre priorité

exprimée par deux tiers des personnels répondants : créer un corps de la Fonction publique pour les AESH, incluant une véritable formation. Face à l'ampleur des transformations nécessaires, seules une remise à plat des logiques actuelles et une réelle écoute du terrain permettront d'avancer vers des États généraux de l'école, notamment pour tenir la promesse de l'inclusion.



© DR

«La dépense éducative est avant tout un investissement»

4 QUESTIONS À Julien Grenet, chercheur en économie au CNRS, professeur associé à l'École d'économie de Paris et directeur adjoint de l'Institut des politiques publiques*.

1 DANS UN CONTEXTE DE RÉDUCTION BUDGÉTAIRE ET DE BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE, NE SERAIT-IL PAS LOGIQUE DE DIMINUER LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS ?

Depuis 2010, nous assistons à une forte baisse de la natalité en France. Une chute considérable qui se répercute dans le système éducatif où les effectifs du premier degré ont déjà fondu de 8 % depuis 2015. Durant cette période, le nombre d'enseignants ne s'est pas ajusté à la baisse des effectifs scolaires et, mécaniquement, la taille des classes a diminué dans le public. Au cours des dix prochaines années, nous nous attendons à une baisse supplémentaire des effectifs d'élèves d'environ 19 % dans le premier degré. Il pourrait être tentant de réduire le nombre d'enseignants pour maintenir la taille des classes en diminuant de 54 000 le nombre d'enseignants d'ici à 2034. Une économie à court et moyen terme qui représenterait environ 3,4 milliards d'euros par an à cet horizon.

2 QUELS EFFETS SI ON CHOISIT DE MAINTENIR LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS ?

En maintenant les effectifs enseignants à leur niveau actuel dans le premier degré, nous pourrions obtenir une baisse très significative des effectifs par classe, qui passeraient de 22,4 élèves aujourd'hui à 18,2 en 2034, soit un niveau plus proche des standards européens. Une littérature scientifique bien établie montre l'efficacité de la réduction de la taille des classes pour les élèves, à court terme du point de vue des acquis scolaires mais aussi à long terme, à travers un taux d'emploi plus important et des salaires plus élevés. Même en prenant la fourchette basse des effets bénéfiques, en 2034, une réduction de la taille des classes se traduirait par des gains salariaux futurs d'environ 4,5 milliards d'euros. Du fait de l'augmentation des salaires, il y aurait également un bénéfice pour les finances publiques avec des recettes fiscales augmentées de 2,9 milliards d'euros. Par ailleurs, ce calcul ne prend pas en compte d'autres bénéfices, liés notamment à l'amélioration des conditions de travail pour les enseignants. Au final, il s'avère que la réduction du nombre d'enseignants n'est pas une opération rentable sur le long terme, puisque pour 1 euro économisé sont perdus 9 euros pour la société.

3 COMMENT ASSURER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ?

L'étude propose de maintenir au niveau national le nombre d'enseignants à son niveau actuel, ce qui permettrait de réduire la taille des classes en éducation prioritaire à 12 élèves de la petite section au CM2 et de baisser harmonieusement la taille des classes dans les écoles hors éducation prioritaire. Dans certains territoires comme

l'Île-de-France, le pourtour méditerranéen ou la Loire-Atlantique, cela nécessiterait de recruter des enseignants et, à l'inverse, dans d'autres parties du territoire où la baisse démographique est très forte, comme dans l'Est de la France, de réduire le nombre d'enseignants avec le non

remplacement des départs en retraite. Assurer un taux d'encadrement plus élevé est aussi une façon d'améliorer l'attractivité du métier pour permettre les recrutements là où ils sont nécessaires. Il est aussi possible d'utiliser une partie de la baisse démographique pour revaloriser le salaire

« Il s'avère que la réduction du nombre d'enseignants n'est pas une **opération rentable** sur le long terme, puisque pour 1 euro économisé sont perdus 9 euros pour la société. »

des enseignants, pour mieux les former ou pour mettre en place d'autres politiques comme par exemple le tutorat qui, à la lumière des travaux de recherche, apparaît comme l'un des dispositifs les plus efficaces pour lutter contre la difficulté scolaire.

4 QU'EST-CE QUI JUSTIFIE QUE LA PUISSANCE PUBLIQUE PRENNE EN CHARGE LA DÉPENSE ÉDUCATIVE ?

La dépense éducative, lorsqu'on la compare à certaines politiques sociales ou fiscales, est avant tout un investissement et présente un meilleur « rendement » pour la puissance publique. Un constat qui est un peu trop souvent passé sous silence lors des arbitrages budgétaires. L'une des principales justifications de la dépense publique en éducation est d'assurer à tous les individus un accès équitable à cette ressource car si cette charge revenait aux familles, cela se traduirait par des inégalités considérables d'éducation qui ne feraient que renforcer les inégalités déjà observées sur le marché du travail. Ce serait aussi une perte de potentiel pour la nation. Les bénéfices de l'éducation profitent aux individus mais aussi à la société à travers une amélioration de la santé, une baisse de la criminalité ou encore une augmentation de la participation civique. Des bénéfices qui sont moins facilement quantifiables mais indéniables. Pour toutes ces raisons, les dépenses éducatives devraient être sanctuarisées.

* co-auteur de l'étude « Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ? » publiée le 30 juin 2025. Entretien publié dans *Fenêtres sur Cours* 506, août 2025

La France, mauvaise élève européenne

21,15

19

18

13

FRANCE
Nombre d'élèves
moyen par classe
élémentaire

FRANCE
Ratio du
nombre d'élèves
par enseignant

Source : Regards sur l'éducation, OCDE, 2025

À deux, c'est mieux !

Sortir de l'isolement en partageant la même classe. Et varier les pratiques : co-enseigner en tandem ou en parallèle à deux sous-groupes, animer des ateliers différents, alterner enseignement et observation... À partir de 2013 jusqu'à sa suppression à partir de 2017 au profit des dédoublements, plus de 5 000 écoles, principalement en éducation prioritaire, ont expérimenté cette transformation du métier grâce au dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Unaniment

apprécié, le co-enseignement permet de croiser les regards sur les élèves, à leur plus grand bénéfice. « En concourant à une meilleure observation des élèves au travail, il permet [en effet] un enseignement au plus proche de leurs besoins et facilite l'accessibilité des apprentissages » précise Rachel Harent, chercheuse en sciences sociales*. Une étude danoise publiée en 2018 confirme ainsi la progression significative des acquis en lecture. Doter une école de 5 classes de 6 ou 7 postes de PE permet également de réduire le temps d'enseignement sans amputer celui des élèves.

* in *Fenêtres sur Cours* 507, septembre 2025

Quand moins = plus

La baisse démographique ouvre des perspectives d'autres choix possibles que la suppression mécanique de postes enseignants, pour une autre école.

Moins d'élèves = plus de classes allégées

Des effectifs en baisse sans supprimer de postes, cela permet de ne pas fermer de classes et de limiter le nombre d'élèves pour mieux adapter les enseignements au regard des besoins des élèves. En éducation prioritaire, les moyens de dédoublement doivent être mis à disposition de l'équipe.

Moins d'élèves = meilleure inclusion

Des effectifs en baisse sans supprimer de postes, c'est la possibilité de créer des postes de PE spécialisés (RASED, ULIS, SEGPA, UPE2A...) et de dégager des moyens pour recruter des équipes pluri-professionnelles en appui des PE. C'est aussi créer un corps pour des personnels AESH mieux considérés, mieux rémunérés et en nombre suffisant.

Moins d'élèves = plus de PE

Des effectifs en baisse sans supprimer de postes, c'est l'occasion de mettre en place un dispositif « Plus de maîtres que de classes » et aussi de créer des postes de remplacement pour qu'aucune classe ne soit sans PE, pour qui les autorisations d'absence pourront ainsi être accordées. C'est encore augmenter le temps de décharge des directeurs et directrices.

500 000

C'est le nombre d'élèves attendus en moins à l'école primaire entre 2024 et 2029

(Source : DEPP, mars 2025)



UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

La projection de baisse de la démographie scolaire de 500 000 élèves d'ici 2029 est une opportunité pour améliorer l'école. Maintenir le nombre actuel de postes PE donne des marges de manœuvre budgétaire pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage.

C'est pourquoi la FSU-SNUipp demande un plan pluriannuel de dotations pour :

- des effectifs ne dépassant pas **22 élèves par classe, 18 élèves en éducation prioritaire**, dans les classes multi-niveaux et en milieu rural, **15 élèves en TPS/PS**,

- **des créations de postes** de « Plus de maîtres que de classes » avec 6 enseignant-es pour 5 classes,
- **réduire le temps de travail** : tout en préservant 24 h pour les élèves, 18 h sont effectuées par les PE devant élèves et 3 h destinées au travail collectif.

La baisse démographique doit participer à la transformation du métier en faveur des élèves, à la main des enseignant-es et à l'invention d'un nouveau fonctionnement de l'école.